

# Réflexions sur la fonction territoriale du soutien

Autor(en): **Reichel, Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **114 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343478>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Réflexions sur la fonction territoriale du soutien

Pour différentes raisons bien compréhensibles, l'élément « territorial » n'est pas toujours représenté dans les exercices et les manœuvres. Aussi nous proposons-nous, dans les quelques pages qui suivent, de faire part, à nos camarades de l'armée de campagne, de certaines données ayant trait au soutien et qui soient susceptibles de leur être utiles en cours d'engagement.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous esquisserons très brièvement une image des opérations modernes destinée à servir de base à nos réflexions.

On peut penser qu'au combat nos adversaires se présenteront à nous, en premier lieu et avant tout, sous la forme d'une avalanche de feu d'artillerie et d'aviation. Ce feu — qu'il soit nucléaire ou classique — peut être évalué au quintuple de celui que nous pourrions mettre en œuvre avec nos moyens.

Notre adversaire demandera à son feu de remplacer l'avantage d'un terrain qui n'est pas le sien; force nous sera donc de chercher à absorber par le terrain l'avantage « feu » de l'adversaire.

En d'autres termes, eu égard à la force de frappe adverse, il nous faudra posséder une remarquable capacité d'« encaisser ».

Or il semble bien que face à la dimension de cette frappe, qui ne se limitera plus, comme autrefois, à assener des coups de boutoir dans la frange des combats, la notion de « terrain » ne soit plus tout à fait adéquate et qu'il nous faille lui substituer celle de « sous-sol ». D'un « sous-sol » devenu notre plus fidèle allié (et prenant en cela la relève du « terrain-surface ») et où nous trouverions tout ce dont nous avons besoin pour survivre aux nappes de feu, pour combattre, pour nous mouvoir et pour vaincre.

Certaines images, rapportées du « banc d'essai » vietnamien, nous montrent que celui des belligérants qui ne dispose ni de la suprématie aérienne, ni d'un gros parc d'hélicoptères, doit envisager la paralysie du 90 % de ses transports. On voit aussi d'autant mieux pourquoi il doit trouver sur place une bonne partie de son soutien.

« Mais qu'est-ce que l'on va trouver sur place et qu'est-ce que les organes territoriaux peuvent faire pour m'aider? » — telles sont en somme les questions essentielles que se poseront souvent les commandants des unités mobiles qui pénétreront dans un secteur où ils auront à se battre. Nous aimerions leur donner ici une ébauche de réponse et choisirons pour le faire quelques exemples pratiques.

### *Premier exemple*

Un groupe d'artillerie est engagé quelque part dans le Jura. Il éprouve, dans le secteur de positions qui lui est imparti, de la difficulté à s'enterrer. Dès que l'on dépasse une profondeur de 50 centimètres, on se heurte à une couche de calcaire qui défie le palfer et la barre à mine.

Le commandant décide de réquisitionner deux perforatrices avec compresseur, de se procurer de l'explosif civil, et de s'enterrer coûte que coûte.

Il peut être tenté de se procurer ces biens par réquisition d'urgence, à moins qu'il ne prenne le temps de les demander au commandant de la région territoriale la plus proche.

La réquisition d'urgence est tentante, avec son allure de solution standard et les pouvoirs étendus qu'elle confère au commandant de troupe. Elle est parfaitement réglementaire et a été introduite parce qu'elle correspond aux impératifs indéniables de toutes les situations d'urgence. Mais elle a aussi tous les inconvénients de toutes les solutions de fortune; la réquisition d'urgence est presque toujours un pis-aller.

Dans la situation que nous avons imaginée, les inconvénients possibles de la réquisition d'urgence seront:

- a) perte de temps : on courra à gauche et à droite pour trouver de l'explosif civil, alors qu'un coup de téléphone du cdt rég ter au chef du génie de l'ar ter aurait fourni une réponse et une adresse valable ;
- b) possibilité d'une contestation avec une autre troupe, qui a prévenu l'artilleur et déjà fait sa « réquisition d'urgence » ;
- c) mise à disposition de machines défectueuses.

L'avantage de la réquisition d'urgence réside dans le fait qu'elle peut être ordonnée sans perte de temps, en prévenant, sans tarder d'ailleurs, le commandant territorial. Elle est de règle si l'on n'a vraiment pas eu le temps de prendre, à l'avance, ses dispositions et qu'il faille improviser. Mais la généralisation de la part de « système D » qu'elle comporte conduirait très rapidement au désordre en matière de soutien.

Pour tirer des instances territoriales tout ce qu'elles peuvent donner — et elles peuvent donner beaucoup — il faut que le commandant dont nous parlons se demande à l'avance ce dont il aura besoin sur place. Revenant à l'exemple qui nous occupe, nous suggérons qu'il envoie — dès qu'il a connaissance de son secteur d'engagement — un officier de liaison au cdt rég ter avec une première liste de besoins.

Il obtiendra, sans contestation possible, soit des perforatrices, soit — s'il n'y en a pas — une solution de rechange lui permettant de mettre ses pièces à proximité d'abris naturels. Il pourra même obtenir — si les hostilités sont engagées — de la main-d'œuvre. De toutes manières, cette liaison entre le cdt gr et le cdt rég ter sera pour le premier une excellente source de renseignements.

Au terme de ce premier exemple, nous dirons donc que le meilleur soutien que peuvent fournir les organes territoriaux à la troupe, réside dans leur fonction de service de renseignements. Ils peuvent renseigner sur les biens, ils peuvent en réquisitionner, et ils peuvent informer le cdt trp sur la nature du sous-sol et la manière de s'en servir. Ils peuvent très bien faire tout cela, à condition qu'on leur pose assez tôt des ques-

tions formulées par un commandant imaginatif. Là se trouve la première base du soutien territorial.

Au sujet des perforatrices, nous rappellerons au lecteur que c'est grâce à leur réquisition, ordonnée par le maréchal Kesselring dans toute la région romaine, que les Allemands ont pu « faire » Cassino. Les Alliés avaient pensé qu'il leur serait aisé de nettoyer par des avalanches de feu les sommets rocheux, arides et dénudés des Apennins. La réquisition des perforatrices, véritable trouvaille — même si elle semble, après coup, aller de soi — devait déjouer ces calculs. Mais il ne s'est pas agi là d'une réquisition d'urgence: l'affaire était bien méditée.

### *Second exemple*

Partons maintenant d'une situation de crise.

Le commandant d'un bataillon motorisé reçoit mission d'organiser, en toute hâte, la défense improvisée de la bourgade de C.

Ayant eu la précaution — dans cette situation — de détacher une antenne permanente de son SR auprès du cdt de la rég ter dans laquelle il se trouve, notre cdt bat n'est pas pris au dépourvu.

Il apprend notamment qu'à C il y a un détachement de carburants isolé qui s'y est replié avec deux camions, remorques et quarante fûts d'essence de 200 litres.

En outre, il apprend qu'à B — à 1 km de C — se trouve un petit dépôt du matériel du génie (du 3<sup>e</sup> échelon) qui n'a pas pu être évacué faute de moyens de transport. (Contenu: des biens divers, tôle ondulée, explosifs, barbelés, bois d'œuvre, etc).

Nous ne nous étendrons pas sur tout ce que le cdt bat apprendrait par ce canal, ni sur tout ce qu'il saurait déjà, en l'occurrence: seul nous importe le parti que l'on peut tirer d'une liaison étroite avec le commandement territorial.

Le cdt bat obtient l'autorisation de se servir d'un matériel qui risque de tomber aux mains de l'ennemi. Il s'en sert pour

renforcer certaines caves; l'explosif est providentiel, il permet d'abattre une série de pans de murs. On corse l'obstacle avec du barbelé. Mais on manque de munition éclairante.

Pour y remédier, le cdt bat procède à la réquisition d'urgence de toute une tuyauterie, on crée de vastes nappes incendiaires qui seront mises à feu, le moment voulu, avec de la munition lumineuse.

Pendant qu'on abat les pans de murs, on procède activement à la reconnaissance du sous-sol de la localité, de ses canalisations, de ses souterrains, de son infrastructure, sous la conduite de guides mis à disposition par les autorités communales. Le cdt rég ter a — pour sa part — fourni l'adresse de deux spéléologues qui se mettent volontairement à la disposition du cdt bat.

En quelques heures, dans le courant de la nuit, la localité est transformée en une « fortification de campagne » d'un nouveau type, et tout laisse à penser que le défenseur pourra s'affirmer dans une « jungle de béton » qui lui est rapidement devenue familière. Le succès y est possible, grâce à l'étroite collaboration réalisée (surtout sur le plan du SR, mais d'un SR axé avant tout sur les possibilités de soutien).

Résumons: il faut, pour user d'un terme familier, que le cdt de la troupe de campagne puisse se « brancher » sur le territorial.

Si l'on n'est pas prévenu, on peut être tenté de penser que cette collaboration serait « automatique », comme on l'entend dire parfois; or rien n'est moins sûr. Dans l'exemple esquissé, il faut:

1. Que le cdt bat se soit préoccupé assez tôt des « adresses » essentielles de l'organisation territoriale; (reprenant notre image, nous dirons que pour pouvoir se « brancher » rapidement, il faut savoir où sont les « prises »);

2. Que les cdt (et leurs of rens) déploient dès le temps de paix une curiosité insatiable à l'égard de tout ce qui est soutien; ils doivent être, à cet égard, comme les aviateurs qui se préoccupent constamment de connaître les caractéristiques

des aérodromes et des pistes de fortune où ils pourraient être amenés à atterrir.

*Quelques remarques, en guise de conclusion*

C'est un domaine très vaste que celui de l'infrastructure territoriale et l'on risque d'en fausser les données en les résumant. On risque aussi de les rendre ennuyeuses en les ramenant à des principes abstraits. Nous dirons ici qu'il en est du soutien territorial comme du terrain, que l'on n'y trouve jamais deux secteurs qui soient exactement semblables et qu'il vaut la peine de les étudier chacun pour soi : on y rencontre toujours des éléments très vivants. Il est intéressant d'arpenter des galeries de mines abandonnées ou de savoir comment une commune purifie son eau ; il peut être fort utile de savoir où trouver du riz, pour le cas où le ravitaillement en pain est momentanément paralysé ; il est non moins intéressant de savoir quelle buanderie réquisitionnée est en mesure de décontaminer les vareuses de montagne chaudes dont le bataillon aura de nouveau le plus urgent besoin, après la retombée radioactive, pour affronter l'hiver.

Quand on forme un commandant, on commence par lui enseigner la tactique (comme on apprend le pilotage aux aviateurs). Le soutien vient ensuite et le temps manque — malheureusement — trop souvent, de s'occuper des données territoriales, dont on pense parfois qu'elles sont réservées aux gens d'un certain âge.

Or rien n'est plus passionnant dans la réalité, ni plus moderne en matière de résistance à outrance, que la connaissance des moyens de cette infrastructure, qui pour être peu apparents n'en sont que plus efficaces.

Lt-colonel EMG Daniel REICHEL